

RITE ECOSSAIS PRIMITIF ABREGE HISTORIQUE

R AMBELAIN

AVERTISSEMENT

La Franc-Maçonnerie n'est pas née de la Grande Loge de Londres fondée en 1717 par le pasteur James Anderson, Dès le 26 mars 1688 (selon un Etat du Grand Orient pour l 779) nous avons la preuve de l'existence de loges militaires au sein des régiments écossais et irlandais ayant accompagné le roi Charles II d'Angleterre en son exil en France, Ces loges essaimèrent suffisamment pour grouper et constituer en 1725 l'Ancienne et Très Honorable Société des Francs-Maçons *dans* le Royaume de France, Puis, intérêt ou curiosité, de très nombreux sujets du roi Louis XV se feront initier en des loges écossaises ou irlandaises civiles, bien que français. Et viendra le temps, en 1735, où le nom sera changé, et ce sera alors l'Ancienne et Très Respectable Société des Francs-Maçons *du* Royaume de France, groupant des loges exclusivement françaises parce que composées de maçons français.

Enfin, en 1755, ces loges se grouperont en une Grande Loge de France, laquelle onze ans plus tard, par suite d'un schisme suscité par des tendances politiques dans le vent de l'époque, verra se constituer le Grand Orient de France que nous connaissons. Cette Grande Loge de France disparaîtra en 1769, laissant la place au Grand Orient de France, L'actuelle Grande Loge de France a été constituée en 1897, d'une Grande Loge Symbolique Ecossaise réinsérant d'anciennes loges ayant fait dissidence antérieurement : elle est donc sans aucune filiation avec celle du XVIIIème siècle.

Le Rite Ecossais Rectifié, fondé à Lyon en 1778 par un Convent organisé par J-B. Willermoz, ne fut que la rectification mêlée de Martinézisme du Rite Ecossais Primitif (Early Grand Scottish) pratiqué par ces anciennes loges militaires dès 1688 à Saint-Germain-en-Laye. Leurs rituels furent apportés en 1751 à Marseille par le stuardiste Georges de Wallnon, qui y fonda le 27 août, avec des pouvoirs venus d'Edimbourg, celle qui devait devenir la Mère Loge Ecossaise de Marseille sous le nom de Saint-Jean d'Ecosse.

C'est de cette filiation qu'est né l'actuel Rite Ecossais Primitif. D'où sa devis "Primigenius more majorem", allusion à l'ancienneté de celui-ci.

Robert Ambelain

RITE ECOSSAIS PRIMITIF ABREGE HISTORIQUE

En ses Archives historiques de la Franc-Maçonnerie, publié en 1981, l'éditeur Les Rouyat nous dit ceci :

"Ceux qui ont suivi Jacques III (Charles-Edouard) en son exil, ont introduit en France la Maçonnerie jacobite catholique, opposée à la Maçonnerie orangiste protestante. L'activité des Ecossais en France, et notamment dans le Midi, est un des traits importants de cette période."

L'auteur n'a pas la minutie de contrôle des historiens et il a confondu Jacques III et Jacques II. Un magnifique ouvrage récent publié à l'occasion de l'exposition de Saint-Germain-en-Laye de 1992 sur **La Cour des Stuarts à Saint-Germain-en-Laye** nous dit finalement ceci page 233 :

"Cette religion universelle qui fit battre l'Europe au même rythme de ses loges et de ses maillets, fut importée sur le continent par des jacobites militants. En France elle fut introduite par Derwentwater et MacLean, par Wharton en Espagne, Patrick Gordon et James Keith en Russie, Lord Wintoun à Rome. On a même pu prétendre que la Franc-Maçonnerie avait été une vaste entreprise de conspiration jacobite destinée à rétablir les Stuarts sur le trône. L'oeuvre maçonnique avait bien d'autres objectifs ; elle n'en a pas moins contribué à cimenter la solidarité des partisans. " (op. cil.)'

La présence de sommités des Archives de France et de la Bibliothèque Nationale en cette présentation écarte toute possibilité d'erreur grave. Par contre il en est une que divers auteurs spécialisés en la maçonnerie ont commise et qu'il convient de réfuter, soit l'affirmation que cette maçonnerie était catholique, alors qu'elle était simplement chrétienne, ce qui est fort différent. Il y a en effet des usages et des rites ésotériques qui parlent. C'est ainsi que le comte de Barnwall, qui fonda à Toulouse en 1747 la loge Les Ecosais Fidèles, nous montre dans le rituel le Rose-Croix d'Hérédome de Kilwinning arborant deux cordons, l'un vert, de gauche à droite, et l'autre rouge, de droite à gauche, Ce sont là les couleurs de deux branches différentes de la Maçonnerie stuardiste, car le vert est la couleur héraldique de la très catholique Irlande, et le rouge est celle de la très puritaine Ecosse. Ce qui nous a valu en un même degré deux dénominations différentes, le Maître Irlandais, frère jumeau du Maître Ecosais. C'est pourquoi Devaux d'Hugueville en 1779, accommodant le Rose-Croix jacobite à sa façon, reconnaît que le ruban du Chevalier de Saint-André est tantôt vert et tantôt rouge, selon les capitales,

La présentation de cette histoire de la Maçonnerie stuardiste en France va maintenant et nécessairement prendre l'aspect d'une chronologie.

1688 - Le 26 mars 1688 la loge militaire du régiment de **Dorrington** (devenu ensuite régiment de Walsh) d'où son nom primitif **Loge de Dorrington** ouvre ses travaux à Saint-Germain-en Laye. En 1752 elle prendra le nom de **La Parfaite Egalité** et lors de son affiliation au Grand Orient de France, l'Etat de celui-ci pour 1779 mentionnera la date de 1688 comme étant celle de sa fondation à Saint-Germain-en-Laye. Cela à une époque où le Grand Orient est très sévère sur les dates avancées par les candidates à l'affiliation.

Il en sera de même pour celles du régiment de **O'Gilwy** (affiliée en 1747), du régiment **d'Albany** (1747 également). La loge militaire des **Gardes Irlandaises** est repartie en Angleterre lors de la restauration de Charles II en 1660.

RITE ECOSSAIS PRIMITIF ABREGE HISTORIQUE

1716 - Selon Alain Merger en la revue **La Provence Historique** de janvier-mars 1978, Avignon, capitale du Comtat-Venaissin et domaine pontifical indépendant du roi de France, est depuis 1716 le lieu de ralliement de l'émigration jacobite sur le continent. Dans les années 1736 et 1737, la ville deviendra le premier centre maçonnique méditerranéen. Ce sont des

Francs-Maçons jacobites qui y fonderont en août 1737 la loge du marquis de Calvière, officier des gardes du corps du Pape, initié en 1734 par le comte irlandais Balmerino, jacobite *convaincu*. Le marquis de Calvière initiera à son tour le duc d'Aumont qui fondera plus tard la loge Bussi-Aumont. Ceci nous relie à la duchesse de Portsmouth et à ce fils, bâtard de Charles II qui le titra duc de Richmond. Cette loge d'Avignon reçoit d'ailleurs fréquemment des Frères visiteurs venant de cette loge de Bussi-Aumont.

1725-1735 - Mais jusqu'à présent les loges sont indépendantes, elles ne relèvent que du roi d'Angleterre légitime à leur yeux, c'est-à-dire nécessairement un Stuart, d'où leur nom de loges royales (en anglais R. L., d'où on a fait en France "Respectable Loge") puisque le roi est le Grand Maître de la Franc-Maçonnerie opérative depuis des siècles. Elles ont néanmoins un nom collectif : **Ancienne et Très Respectable Société des Francs-Maçons dans le royaume de France**. A cette époque et depuis plusieurs années, le Grand Maître est Sir James Hector MacLean. Il se dit "présent grand maître", ce qui sous-entend évidemment qu'il n'est ni le premier ni le dernier. Les **Constitutions de 1720** (*infra* page ???) nous montrent comment s'effectuait la succession des grands maîtres. Effectivement il a succédé à Georges, duc de Warton. Et en 1735, fin de cette séquence, eu égard à l'amplification du nombre de Maçons français de souche, le nom collectif va changer, il devient **Ancienne et Très Respectable Société des Francs-Maçons du Royaume de France**.

C'est à l'influence de Marseille, de sa noblesse locale et surtout de sa culture, que l'on peut attribuer la création de la plupart des loges provençales. Selon M. Agulhou en son livre Pénitents et Francs-Maçons de l'ancienne Provence: "Dans la région provençale la diffusion de la Franc-Maçonnerie est l'adoption d'un fait social national, venu de Paris et de Versailles, et rayonnant du centre de la France vers la périphérie." Il faut plutôt lire Paris plutôt que Versailles.

1736 - Le marquis de Calvière reçoit un haut grade du jacobite "mylord comte de Baltimore", qui se dit grand maître de toutes les loges d'Angleterre, loges stuardistes évidemment. A cette époque une Maçonnerie encore très insuffisamment structurée a peine à conserver une organisation indiscutés. A son tour Calvière transmettra ce haut grade au duc d'Aumont, qualifié de "premier grand maître de toutes les loges de France", et qui donnera à son tour au même marquis de Calvière tous pouvoirs pour établir la loge **Saint Jean** à Avignon. Il semble qu'il y ait là confusion entre Aumont, de la loge Bussi-Aumont, et le duc d'Antin premier grand maître de nationalité française (de 1738 à 1744). On peut situer ainsi les faits

- 1736 : initiation de Calvière dans les milieux jacobites d'Avignon,
- 1737 : séjour de Calvière à Paris, contacts avec les milieux jacobites,
- 1737 : en août, Calvière est muni pour trois mois des pouvoirs du duc d'Aumont pour la fondation de la loge **Saint-Jean** à Avignon (cf. P. Chevalier: **Les ducs sous l'Acacia**) en septembre Calvière continue de répandre la Franc-Maçonnerie en Avignon.

RITE ECOSSAIS PRIMITIF ABREGE HISTORIQUE

1737 - Le 28 septembre Mgr de Belzunce évêque de Marseille dénonce à l'Intendant de la province les activités maçonniques de sa ville et souligne l'importance de celles du marquis de

Calvière. Aussi le 23 octobre 1737, celui-ci (officier aux gardes du corps pontificaux du Comtat-Venaissin) est dans l'obligation de cesser ses mêmes activités maçonniques à Marseille, se limitant à sa loge de **Saint Jean** à Avignon, mais demeurant fervent maçon néanmoins. En effet :

1738 - Cette année là, Calvière appartiendra à la célèbre loge **Bussi-Aumont** et y sera nommé **Dépositaire de l'Ordre**, évidemment ordre jacobite (cf. le manuscrit n° 891 de la Bibliothèque de Carpentras, page 68 à 70). Il s'agit évidemment de la Maçonnerie jacobite puisqu'à cette époque il n'y en avait pas d'autre en France. A tel point qu'en septembre 1735 le Comte de Saint-Florentin, secrétaire d'Etat était reçu Franc-Maçon, En 1736, c'était le maréchal d'Estrée, et au début de 1737. ce seront six chevaliers de l'Ordre du Saint-Esprit qui deviendront des frères de tous les autres en la Maçonnerie française naissante.

1743 - le 9 décembre 1743 le duc d'Antin meurt et lui succède le comte de Clermont, autre prince du sang,

1746 - les Francs-Maçons de Marseille savent depuis cette date que les loges maçonniques ne sont plus pratiquement inquiétées par la police en France, et ils s'efforcent alors, réaction normale, de monter le pouvoir civil contre les autorités religieuses, dont Mgr de Belzunce a été le plus brillant défenseur, n'hésitant pas à associer les Francs-Maçons aux jansénistes

1747 - Selon Gaston Martin et les archives départementales de la Haute-Garonne, le comte irlandais John de Barnwall de Tromlestown fonde à Toulouse la loge **Les Ecosais Fidèles**. Louis XV le naturalisera français et lui confirmera son titre. Cette loge prendra par la suite le nom de **Sagesse et Union**, puis **Sagesse**, et enfin deviendra (on ne sait encore pourquoi) **La Vieille Bru**, ce qui sous-entend qu'elle fut indirectement la "belle-fille" d'une autre loge antérieure, peut-être une ancienne loge militaire des régiments irlandais.

1749 - Des visites nombreuses de Francs-Maçons jacobites vont se succéder à Avignon, la plupart, mais pas tous, venant de Marseille. En cette année il y a à Marseille les loges **Saint Jean de Jérusalem**, **Saint Jean des Elus de la Vérité**, etc. En tout une bonne trentaine de loges, peut-être simplement composées de dix à douze membres étant donné les problèmes de locaux.

Voici maintenant un ancien document qui montre combien la Franc-Maçonnerie jacobite était toujours active et puissante vers 1750-1755. Il s'agit de l'affiliation (c'est-à-dire de la régularisation maçonnique) de la loge **Saint Jean de Jérusalem de la Parfaite Union** à l'orient de St-Pierre de la Martinique ; la pièce est datée du 2 août 1750.

RITE ECOSSAIS PRIMITIF ABREGE HISTORIQUE

"Nous Vénérable Maître, Officiers et Membres de la Très Respectable Loge **Saint-Ferréol de Clermont** de la ville de Marseille, constituée par le Grand Maître et les Grands Officiers du Très Ancien et Très **Illustre Ordre des Francs-Maçons dans le Royaume de France**, le 1er octobre 1749, accordons aujourd'hui par ces présentes l'affiliation à nos chers et dignes Frères de la Respectable Loge **Saint Jean de Jérusalem de la Parfaite Union**, au bourg de St-Pierre de la Martinique, situé sous le 14ème degré 30 minutes, en qualité de petite-fille de Clermont (1), l'autorisant par le pouvoir qui nous a été donné à jouir de tous les privilèges d'une loge

régulière et constituée, confirmant à cet effet notre cher Frère..... Maître (de Loge), notre cher Frère 1er Surveillant, et notre cher Frère d'Oianboure 2ème Surveillant.

Nous enjoignons par ces présentes à notre cher Frère..... et à ses successeurs d'observer et faire observer exactement les règles générales et particulières de la Maçonnerie, de ne recevoir aucun candidat au-dessous de l'âge de vingt et un ans, ni aucun profane dont la probité n'est pas tout-à-fait reconnue, de ne recevoir Maître aucun Frère servant sans une permission expresse de la Respectable Loge **Saint-Ferréol**, ordonnons aussi à la dite loge **Saint Jean** de nous faire informer de chaque mutation qu'elle jugera à propos de faire des Maîtres et des Surveillants, le tout sous peine de nullité de la présente affiliation. En foi de quoi nous lui donnons et avons fait expédier ces présentes, scellées du Sceau de l'architecture de la loge **Saint Ferréol de Clermont**. A Marseille ce 2 août 1750."

Mais dès 1738 avait été fondé en l'île de la Martinique une loge nommée La Parfaite Union laquelle avait modifié son nom pour démontrer son appartenance à la Maçonnerie stuardiste en y ajoutant celui de la loge affiliatrice : **Saint Ferréol de Clermont**. En effet toujours à la Martinique, une loge avait été fondée le 24 mars 1750 sous le nom de **La Parfaite d'Ecosse**, par patente délivrée par une loge écossaise de Bordeaux. Mais comme tout porte à croire qu'elle relevait de la Grande Loge orangiste d'Angleterre, **La Parfaite Union** avait tenu à se faire régulariser comme loge stuardiste par une patente émanant d'une filiation incontestable.

1750 - Cette même année les archives nous révèlent qu'à Marseille le Frère Capellu y est qualifié de "grand maître général des Chevaliers d'Orient". Ce grade est celui au sommet de la hiérarchie écossaise de l'époque. Or à Avignon en 1751 on ne pratiquait que les grades d'Elu et d'Ecossais. S'agit-il là l'une des activités de Ramsay ? C'est fort possible, car le très jacobite Ramsay fut en relations étroites avec Avignon, notamment avec le mystérieux Balmerino qui initia clavière.

1750 - Toujours à Marseille. L'évêque de la ville Mgr de Belzunce écrit à Versailles pour protester contre le fait que les Francs-Maçons sont en cours d'achat d'une demeure pour y installer leur temple, Comme suite à cette demande d'assistance, l'Intendant pour la Provence reçoit en réponse la lettre ci-après

"Mgr l'évêque de Marseille a fait informer le Roi que les Francs-Maçons s'assemblent publiquement en cette ville, et qu'ils sont même en marché d'une maison où ils se proposent de tenir leur loge. Sa Majesté me charge de vous écrire à employer votre autorité pour faire cesser ces assemblées et pour ôter à ceux qui les tiennent tous les moyens de continuer."

(1) En cette patente deux noms ont été effacés. Il s'agit probablement de ratures amenées par l'obligation de faire disparaître deux imprudentes nominations, celle du Vénérable et celle du 1er Surveillant. A Marseille, les responsables de la loge Saint Ferréol de Clermont avaient appris par la suite que leur confiance avait été dupée. A cette époque, "aux Isles", il y avait de tout...

RITE ECOSSAIS PRIMITIF ABREGE HISTORIQUE

Cette lettre est signée du Comte de Saint-Florentin, lequel est Franc-Maçon depuis 1735 ! Quant à Louis XV il conseille à l'évêque de Marseille d'user de son autorité ! Mais celui-ci n'en a aucune quant à la Police, et c'est là l'astuce du Roi. Celui-ci sera lui-même Franc-Maçon, reçu en la loge **La Chambre du Roi** groupant des officiers de celle-ci, comme

l'a démontré P. Chevalier; il autorisera l'Encyclopédie, anoblira Voltaire, sauvera le chevalier de la Barre d'une mort horrible suite à son sacrilège (il sera d'abord décapité), Enfin la bulle pontificale excommuniant les Francs-Maçons ne sera pas publiée dans le royaume.

1751 - Le 27 août de cette année le jacobite écossais Georges de Wallnon, qui est muni de pouvoirs datés d'Edimbourg le 17 juin 1751, constitue à Marseille la loge **Saint-Jean** d'Ecosse.

1752 - Le 17 mai de cette année Georges de Wallnon transmet ses pouvoirs de Vénérable et Maître de Loge à Alexandre Routier, et la Loge prend alors le nom de Mère-Loge de Marseille, titre qui lui restera longtemps. Loge puissante, tant par elle-même que par celles qu'elle créa en France et au-delà des mers, car elle eut en sa volontaire sobriété une très grande influence sur le milieu profane par la présence de Maçons de qualité. On observera que dès 1751, date de sa fondation, les "décors" maçonniques y ont été francisés, le rouge de l'écossisme et le vert de l'irlandisme ont cédé la place au bleu de France. La résurgence actuelle de 1985 est revenue au rouge par respect pour la tradition écossaise confirmée par les **Constitutions de 1720**, qui la régissent. A la mort de Jacques II à Saint-Germain-en-Laye le 5 septembre 1701, Louis XIV inséra les régiments écossais et irlandais en ses armées, avec évidemment leurs loges militaires. C'est ainsi que le **Royal Ecossais** arborera sur son drapeau, avec la croix de Saint-André (en place de la latine) et les armes de l'Ecosse (en place de celles de France), la cordelière aux "lacs d'amour" de la Franc-Maçonnerie, soutenant la médaille de l'Ordre de Saint-André. Ces régiments s'illustrèrent au "service de France" dans les batailles de l'époque, à Fontenoy notamment.

1794 - A Marseille, dans le début de l'année, Barras et Fréron envoyèrent à l'échafaud cinq membres de la loge **Saint-Jean-d'Ecosse**, alors en sommeil.

1801 - **Saint-Jean-d'Ecosse** reprend ses travaux. En 1811 elle comprend 400 membres, et ses loges-filles de Provence, du Levant, des Isles et même d'Italie, témoignent de son rayonnement (cf. Les Rouyat : **Archives de la Franc-Maçonnerie**). Mais à cette date le souvenir de ses véritables origines stuardistes est à peu près oublié.

N.B. - En 1812, à l'Orient de La Ciotat, la loge **Saint-Charles d'Ecosse** travaillant au "Rite d'Edimbourg" (sic) était encore en activité. Fondée sans doute en l'honneur de Charles-Edouard Stuart passant à Antibes en 1744.